

Projet de loi fonction publique et... prime de précarité

21 mai 2019



20 mai 2019

PROJET DE LOI FONCTION PUBLIQUE

L'assemblée nationale a débuté l'étude du projet de loi Fonction Publique en séance plénière le 13 mai dernier.

Plusieurs articles particulièrement dangereux pour la Fonction Publique, les agent-e-s qui la servent et plus largement les services publics ont été étudiés et votés cette semaine. C'est le cas notamment du recours accru aux contractuel-le-s puisque le nombre de dérogations aux recrutements sous statut va être très élargi, alors qu'un-e agent-e sur 5 est déjà contractuel-le.

Solidaires dénonce ce qu'elle considère comme une casse déguisée du statut de la fonction publique qui met en danger l'exercice impartial des missions et l'accès de la population à des services publics leur assurant égalité de traitement sur tout le territoire et sans discrimination. Ces contrats que le gouvernement veut mettre en place en multipliant les dérogations vont de plus aggraver la précarité dans la fonction publique. Solidaires rappelle que cette précarité touche de fait majoritairement les femmes (73% des contractuels de catégorie C, et 67% toutes catégories confondues).

Nous sommes donc bien loin de ce qui est affiché comme priorité du quinquennat, à savoir l'égalité entre les hommes et les femmes. D'autant que dans un même temps a été votée la fusion des instances de représentation des personnels (Comités Techniques / Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail).

Lors de l'examen de ces articles du projet de loi, ont également été étudiés des amendements notamment un concernant la mise en place d'une prime de précarité pour les contrats courts dans la fonction publique.

Cette mesure qui ne serait que simple justice parce que ce sont des emplois précaires, que ce soit dans le public ou le privé, n'est qu'un pis-aller pour celles et ceux qui subissent et souffrent quotidiennement de ne pas pouvoir vivre correctement et décemment de leur travail.

Par ailleurs, cette mesure ne doit pas cacher les orientations et le fond de la réforme régressive déclinées dans ce projet de loi. Puisque dans le même temps rien n'est dit pour supprimer réellement la précarité dans la fonction publique et permettre l'égalité des droits dans un statut protecteur pour toutes et tous.

Elle ne vise qu'à créer les outils permettant d'accompagner les suppressions, privatisations et externalisations de missions et services publics abandonnant de fait la population et accentuant la transformation vers une société du « chacun pour soi », bien loin de l'indispensable solidarité.

Solidaires FP 31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris
Contact : contactfp@solidaires.org
Tél 0673393678

L'assemblée nationale a débuté l'étude du projet de loi Fonction Publique en séance plénière le 13 mai dernier.

Plusieurs articles particulièrement dangereux pour la Fonction Publique, les agent-e-s qui la servent et plus largement les services publics ont été étudiés et votés cette semaine.

C'est le cas notamment du recours accru aux contractuel-le-s puisque le nombre de dérogations aux recrutements sous statut va être très élargi, alors qu'un-e agent-e sur 5 est déjà contractuel-le. Et l'annonce d'une prime de précarité qui ne serait que justice ne doit pas cacher la forêt des régressions annoncées...

L'assemblée nationale a débuté l'étude du projet de loi Fonction Publique en séance plénière le 13 mai dernier.

Plusieurs articles particulièrement dangereux pour la Fonction Publique, les agent-e-s qui la servent et plus largement les services publics ont été étudiés et votés cette semaine.

C'est le cas notamment du recours accru aux contractuel-le-s puisque le nombre de dérogations aux recrutements sous statut va être très élargi, alors qu'un-e agent-e sur 5 est déjà contractuel-le.

Solidaires dénonce ce qu'elle considère comme une casse déguisée du statut de la fonction publique qui met en danger l'exercice impartial des missions et l'accès de la population à des services publics leur assurant égalité de traitement sur tout le territoire et sans discrimination. Ces contrats que le gouvernement veut mettre en place en multipliant les dérogations vont de plus aggraver la précarité dans la fonction publique. Solidaires rappelle que cette précarité touche de fait majoritairement les femmes (73% des contractuels de catégorie C, et 67% toutes catégories confondues).

Nous sommes donc bien loin de ce qui est affiché comme priorité du quinquennat, à savoir l'égalité entre les hommes et les femmes. D'autant que dans un même temps a été votée la fusion des instances de représentation des personnels (Comités Techniques / Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail).

Lors de l'examen de ces articles du projet de loi, ont également été étudiés des amendements notamment un concernant la mise en place d'une prime de précarité pour les contrats courts dans la fonction publique.

Cette mesure qui ne serait que simple justice parce que ce sont des emplois précaires, que ce soit dans le public ou le privé, n'est qu'un pis-aller pour celles et ceux qui subissent et souffrent quotidiennement de ne pas pouvoir vivre correctement et décemment de leur travail.

Par ailleurs, cette mesure ne doit pas cacher les orientations et le fond de la réforme régressive déclinées dans ce projet de loi. Puisque dans le même temps rien n'est dit pour supprimer réellement la précarité dans la fonction publique et permettre l'égalité des droits dans un statut protecteur pour toutes et tous.

Elle ne vise qu'à créer les outils permettant d'accompagner les suppressions, privatisations et externalisations de missions et services publics abandonnant de fait la population et accentuant la transformation vers une société du « chacun pour soi », bien loin de l'indispensable solidarité.

Solidaires FP 31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris

Contact : contactfp@solidaires.org

Tél 0673393678

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Projet-de-loi-fonction-publique-et-prime-de-precarite>

